



Saison 2022-23

Titre 4 C 2
M3 + M4

V1-21707/22

CERTIFICAT 2

« Contribuer au fonctionnement de la structure »





- Être licencié.ée FFHB et âgé.ée de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure



- Bénévoles et volontaires en services civiques sans CPF : 160€ + inscription à la certification : 100€
- Via la prise en charge du Compte Personnel de Formation ou Pôle Emploi : 320€ + inscription à la certification : 100€
- Salariés.ées (prise en charge AFDAS possible): 480€ + inscription à la certification : 100€
- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (hébergement, déplacement, restauration)
- + 50€ de frais d'inscription

N° RNCP: 31885 BC02

Présentation

Ce certificat aborde les atouts et outils utiles pour toute personne, qui participe à la vie associative de sa structure, en tant que dirigeant, parent, entraineur, arbitre...salariée et/ou bénévole et qui conjointement s'implique le développement et la communication de sa structure, ainsi que les clefs nécessaires pour toute personne, qui participe à la vie associative de sa structure et qui s'implique dans son fonctionnement; et qui souhaitent capitaliser des modules afin de passer la certification



Élaborer et gérer un projet associatif (20h)



Valoriser et promouvoir les activités (20h)

Objectifs pédagogiques

Module 3 : Être capable de :

- Participer avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure
- Contribuer à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale
- Participer à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure
- Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure
- Mobiliser les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

Module 4 : Être capable :

- D'utiliser les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer son modèle économique
- De mobiliser les services des instances fédérales au service de ses projets
- De communiquer sur les projets auquel le stagiaire participe
- D'entretenir des relations avec les différents partenaires de la structure

Contenus

Module 3:

- Les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs et leur utilisation
- La règlementation et son application dans le cadre de la structure associative
- La réalisation d'une action, en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- L'utilisation de certaines NTIC pour rédiger son projet
- L'élaboration d'un budget simple
- L'identification et l'implication des bénévoles au service de son projet
- La boite à outils règlementaire

Module 4 :

- La conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- La prospection de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Les activités et services de la structure et leur proposition aux différents partenaires pour capter de nouveaux publics
- L'environnement et les interlocuteurs privilégiés (se situer, cibler)
- Les outils de communication pour promouvoir ses projets (création, diffusion)
- -La valorisation des actions par les réseaux sociaux
- Les résultats des projets et actions (rendre compte)

HFM/Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball – 45 rue Emilien Gautier – 13290 Aix en Provence - 0 04 91 23 04 04 0 6300000.formation@ffhandball.net www.hand-paca.fr





Saison 2022-23 Titre 4 C 2 M3 + M4V1-21707/22

CERTIFICAT 2

« Contribuer au fonctionnement de la structure » (suite)











Administratifs:

6300000.formation@ffhandball.net

Pédagogiques: Philippe MARY

philippe.mary84@gmail.com

Accessibilités / Handicap



6300000.agriffon@ffhandball.net

Temps de formation et Modalités pédagogiques

40 heures de formation (certains allègements sont possibles après le positionnement):

- 7 h en présentiel. Alternance : Apports théoriques, Animations dynamiques, travaux de groupe
- 23 h de formation à distance en classes virtuelles
- 5 h de Formation Ouverte À Distance (FOAD) sur la plateforme « Campus des
- 5 h de travail à distance en autonomie : "Écriture du projet"

INFORMATION CERTIFICATION (épreuve sur inscription)

Modalités de l'épreuve

Préalable: attester de sa participation, ou des équivalences, aux 2 modules qui composent le certificat 2 « Contribuer au fonctionnement de la structure » : module 3 « Élaborer et gérer un projet associatif» et le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » du Titre IV

Modalités de certification

Le candidat présente sur le support de son choix, une action en lien avec le projet associatif de sa structure (10 min maximum).

À l'issue de sa présentation, il participe à un entretien de 15 minutes maximum portant sur la mise en œuvre de l'action.



